



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaître votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Prêt à l'habitat : la réalisation de travaux dans les copropriétés dégradées

<https://www.paruvendu.fr/immobilier/I/prest-la-realisation-de-travaux-dans-les-coproprietes-degradees-i42498>

Apprenez en plus sur ce prêt. La réalisation de travaux est rendue possible grâce à la subvention d'Action Logement, destinée aux copropriétés dégradées. Sous certaines conditions, un prêt de 10 000 euros est accordé au propriétaire et occupant d'un local dégradé dans une copropriété. Cette subvention sert à réaliser des travaux dans les parties privées ou communes, mais aussi pour l'amélioration de la performance énergétique.

Apprenez en plus sur ce prêt. La réalisation de travaux est rendue possible grâce à la subvention d'Action Logement, destinée aux copropriétés dégradées. Sous certaines conditions, un prêt de 10 000 euros est accordé au propriétaire et occupant d'un local dégradé dans une copropriété. Cette subvention sert à réaliser des travaux dans les parties privées ou communes, mais aussi pour l'amélioration

Date created: 04 01 2020